

BULLETIN MUNICIPAL

2020



Photo de la Mairie réalisée par Eric LAFFOND

VARENNES-LES-NARCY

Votre mairie est ouverte :
lundi 14h à 17h, mercredi 14h à 18h30, vendredi 14h à 18h30

Le Mot du Maire

2021 commence comme nous avons vécu 2020 dans le contexte d'une crise sanitaire, jamais connue par notre génération.

A peine élue le 15 mars 2020 et non installée dû au confinement, l'équipe a commencé à travailler pour la commune.

- Contact avec les plus anciens pour les aider s'ils le souhaitent
- Masques à acheter et à vous distribuer
- Masques également à fabriquer et pour lesquels, je remercie les dames qui les ont confectionnés.

Le 26 Mai 2020 nous avons pu élire le bureau Municipal, à la suite de cela nous avons eu beaucoup de demandes ; pour certaines j'ai pu répondre, pour d'autres nous prendrons plus de temps pour apporter des réponses et des actes.

Du fait de l'interdiction des réunions, aucune festivité n'a été programmée (brocante ; comité des fêtes ; carnaval ; fêtes des voisins ; fête médiévale ; rencontres écoles-EHPAD ; etc...) sans oublier le repas des anciens qui a été remplacé cette année par la distribution de colis au domicile.

Côté travaux, nous avons eu des pannes dues au matériel vieillissant nous empêchant l'entretien régulier des accotements. La réfection des routes programmées par l'ancien conseil a été effectuée. La mise aux normes des « dos d'ânes » chemin de la Croix de Bois a été effectuée, la fin des travaux de la Mairie a bien eu lieu mais le contexte de l'époque ne nous a pas permis de faire l'inauguration, enfin les employés communaux ont effectué les travaux dans la cantine, la classe de Mr Cugnot, ainsi que dans le presbytère. Celui-ci a été loué à une famille avec deux enfants.

- La création du site internet est pratiquement terminée, nous vous tiendrons informé de sa disponibilité.

- Plusieurs réunions pour l'étang communal ont été organisées avec différents services de l'Etat. L'étude pour le schéma directeur de l'assainissement de Villatte est en cours.

Pour 2021 la réparation du pont de Sourdes est programmée et plusieurs autres projets sont en attente de l'accord de la Commission des Travaux.

Mme Céline Gonzales est venue renforcer le secrétariat à raison de deux heures par jour sur 4 jours par semaine.

Suite aux dernières données INSEE la population de notre commune compte 938 habitants.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une meilleure année en espérant sortir de cette pandémie au plus vite afin de retrouver « une vie normale »

Le Maire

Alain BAUGET

Le nouveau Bureau Municipal



De gauche à droite

M. GRILLOT
3ème Adjoint

M. BULIN
2ème Adjoint

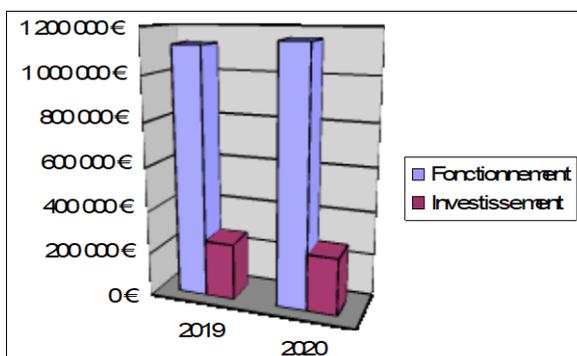
M. BAUGET
Maire

Mme SURELLE
1er Adjoint

LES FINANCES COMMUNALES

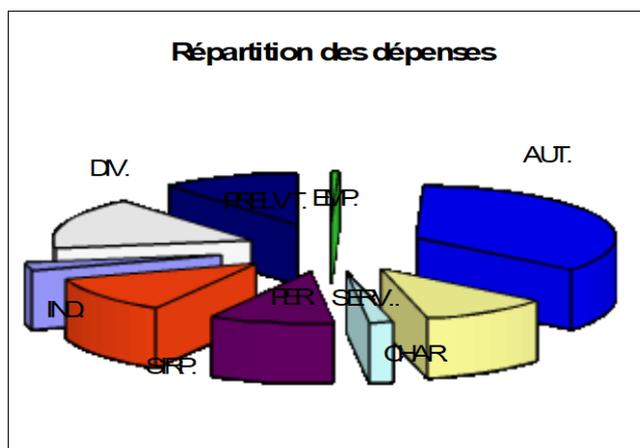
↳ Répartition Fonctionnement et Investissement sur 2019 et 2020

	2019	2020
Fonctionnement	1 126 329 €	1 152 799 €
Investissement	259 733 €	263 568 €



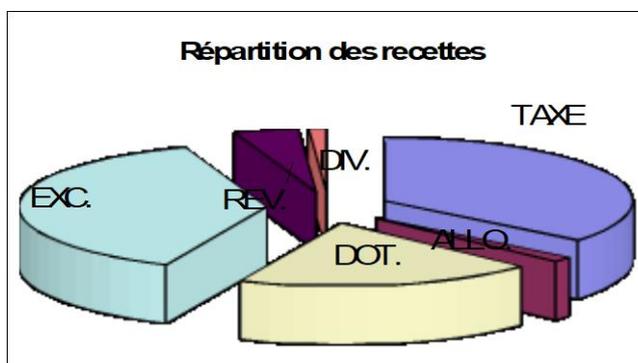
↳ Les dépenses

DEPENSES		
INTERÊTS DES EMPRUNTS	EMP.	6 280 €
AUTO - FINANCEMENT	AUT.	405 467 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	CHAR.	121 371 €
SERVICES SECOURS ET INCENDIE	SERV..	22 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	PER.	117 126 €
S.I.R.P (Syndicat Scolaire Primaire)	SIRP.	135 000 €
INDEMNITES ELUS / PERCEPTEUR	IND.	29 000 €
DIVERS et AMORTISSEMENTS	DIV.	188 081 €
PRELEVEMENT 4 TAXES	PRELVT.	128 474 €
TOTAL :		1 152 799 €



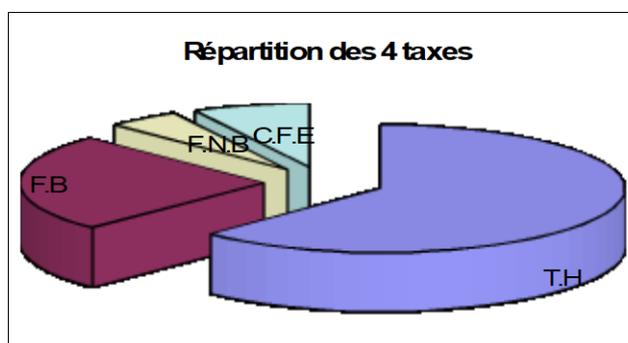
↳ Les Recettes

RECETTES		
PRODUIT DE TOUTES LES TAXES	TAXE	412 059 €
ALLOCATIONS DIVERSES	ALLO.	15 399 €
DOTATIONS D' ETAT	DOT.	225 423 €
EXCEDENTS ANTERIEURS	EXC.	438 406 €
REVENU IMMEUBLES LOCATIFS	REV.	48 232 €
DIVERS et AMORTISSEMENTS	DIV.	13 281 €
TOTAL :		1 152 799 €



↳ Produits des 4 taxes

PRODUIT DES 4 TAXES : (Impôts locaux)			
	TAUX Communaux		Valeur
Taxe D' habitation	21,09%	T.H	218 071 €
Foncier Bâti	11,43%	F.B	87 405 €
Foncier Non Bâti	41,01%	F.N.B	16 978 €
Cotisation Foncière Entreprises	19,98%	C.F.E	27 193 €
TOTAL			349 647 €



ETAT CIVIL

↳ Naissances :

PERRAUD Charlie	28/12/2019
CONSTANT Tom, Gabin, Clément	02/06/2020
MOULIN Louna-Esther, Dany	08/06/2020
LAIGLE CHATELAIN Suzanne, Carinne, Manuela, Paola	20/12/2020

↳ Mariages :

CARDINAL Margaux et SANDER Guillaume, Pascal	18/07/2020
ADAMS Luce, Valérie et GASCHIN Olivier, Patrick, Alexandre	08/08/2020

↳ Décès

RAIMOND Marie-Louise, Juliette	13/01/2020
NORMAND Claude, Alfred, Pierre, Henri	18/01/2020
OGOLNIK Richard	25/01/2020
DEROIN Yolande, Charlotte, Augustine	18/02/2020
ARIOLI Colette, Thérèse, Juliette	23/03/2020
GIGOT Bernard, Lucien	27/03/2020
THIBERT Andrée	08/04/2020
MICHOT Marie Antoinette	09/05/2020
BOULÉ Paul, Louis, Lucien	13/05/2020
AMÉDÉE Madeleine, Marie, Renée	17/06/2020
DELOBRE Marie-Josèphe, Mélanie	24/06/2020
PICQ Robert, Armand, Aurélien	01/07/2020
BUTEAU Raymonde, Marie, Thérèse	13/07/2020
PERROT Lucien, Roger	18/07/2020
CASTEX Jeannine, Henriette	26/07/2020
LEYGONIE Marie, Joséphine	02/08/2020
GENTIL Pierre	20/08/2020
BOSSUET Raymonde, Cladie	18/09/2020
RAYMOND Huguette, Fernande	30/09/2020
DULAT Louissette, Aline	10/10/2020
ROUSSEAU Louis, Lucien	12/10/2020
SIMON Alain, Joël, Louis	30/11/2020
GEOFFROY Geneviève, Ginette, Marcelle	14/12/2020
PEAUGER Jacqueline, Lucette, Marie-Madeleine	15/12/2020
JOUANNEAU Jacques, Serge, Pierre	21/12/2020
MERLOT Jean	25/12/2020

↳ Transcription de décès:

GUILLIEN Odette	10/01/2020
LEPRAT Guy	14/04/2020
MARTIN-MOLINA Jean François, Louis	22/06/2020
MAREUIL Linda, Henriette	07/07/2020
GOUJON Bernard, Ernest, Yves	08/07/2020
KAWA Aline, Jeanine	14/12/2020
BERTRAND Janine, Lucienne	31/12/2020

Les Commémorations de l'année 2020



Commémoration du 8 Mai



Commémoration du 11 Novembre

Dans le strict respect des consignes préfectorales nous avons commémoré la Mémoire des citoyens de Varennes les Nancy morts, au combat, pour la France ainsi que des représentants de nos forces armées morts en mission au cours de l'année 2020.

Projet d'aménagement du carrefour de Villatte



Maintes fois, il nous a été signalé la dangerosité du carrefour de Villatte, de nombreuses actions ont déjà été menées, stop, cédez le passage.... Mais le problème reste entier.

Notre souhait, comme celui de nos prédécesseurs est d'améliorer la sécurité du carrefour et faire ralentir les automobilistes à cet endroit où la visibilité est quasi nulle.

Nous avons repris le projet que M. Cyrille MARLE avait proposé à l'ancien Conseil Municipal.

A la place des coussins berlinois, nous avons choisi avec la Commission Travaux, la pose de « dos d'âne » sur les 4 axes qui se croisent au carrefour.

Sur ces « dos d'âne » seront positionnés des passages cloutés ainsi que des dents de requin, de part et d'autres.

Des panneaux de signalisation seront également à prévoir ainsi que des écoulements pluviaux.

Informations Pratiques

- **Les pièces d'identité** (cartes d'identité, passeports) se font désormais auprès de la Mairie de la Charité sur Loire
- Pensez à vous inscrire sur les **listes électorales** avant le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin
- Vous avez besoin de **sacs jaunes**, venez les chercher en Mairie ! ou à la Communauté de Communes
- Pour votre sécurité, les **bornes incendie** ont toutes été revues cette année
- Pour rappel, il incombe à chaque habitant d'entretenir **ses haies et arbres** qui pourraient gêner le passage, ou présenter un risque.
- Pour **tous travaux** modifiant l'aspect de votre façade de maison, toiture, clôture ou votre plan cadastral pensez à faire soit une demande de travaux soit un permis de construire, ces demandes d'urbanismes sont instruites par l'agglomération de Nevers. Les formulaires de demande sont à télécharger sur internet.
- **Vidange fosses toutes eaux et septiques**, par le biais de votre Communauté de Communes, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel. Pour se faire une convention est disponible en mairie ou à la Communauté de Communes, à remplir à transmettre à la C C par courrier ou par courriel à l'adresse suivante accueil@lesbertranges.fr

A la suite de cela vous serez contacté pour une intervention sous quinze jours

(à titre indicatif pour une vidange toutes eaux de 3000l et du décoloïdeur tarif inférieur à 200€uros)

- **Extrait de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 concernant le bruit**

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou pour les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, raboteuse, scie

.... **Ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Votre Mairie a fait peau neuve ! Les travaux ont été finis pendant le 1^{er} confinement.

Nous avons désormais une **salle de Conseil accessible pour tous**, qu'hélas nous ne pouvons actuellement ni utiliser ni inaugurer, normes sanitaires obligeant.



Le Père Noël est passé dans les salles de classe des écoles de notre regroupement scolaire, et cette année il a fait le choix de faire un cadeau groupé par classe.

Le Site internet de la Mairie

est en cours de réalisation, vous pourrez bientôt le découvrir !



Merci aux artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, hébergeurs touristiques etc de la Commune de nous envoyer un mail à mairie.varenneslesnarcy@wanadoo.fr afin d'apparaître sur le site internet.

La Fibre arrive également,

elle est en cours de déploiement sur la Commune, elle devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année.

La veille sanitaire

Les conseillers municipaux ont contacté les personnes de la Commune de plus de 70 ans pour s'assurer qu'elles allaient bien et qu'elles ne manquaient de rien, ravitaillant ceux qui le souhaitent.

Puis lorsque les masques sont arrivés, nous les avons distribués.



Essai de levage des pelles

Nous avons été sollicité par la Communauté de Communauté Cœur de Loire pour supprimer partiellement les ouvrages d'art sur la Commune pour permettre un rétablissement de la biodiversité et assurer la continuité piscicole. Le Conseil étant partagé sur la question, il a été décidé de faire un essai de levage des pelles.

En 5 heures, il ne restait plus qu'un filet d'eau qui ne permettait pas aux poissons de circuler dans le ruisseau des Traînes.

Les pelles ont donc été remises à leur place car pour un tel projet, il faudrait que toutes les Communes et tous les particuliers concernés fassent la même chose.

Espèce Invasive l'Ambroisie

Attention !

2 autres espèces invasives ont été recensées sur les Communes des Bertranges, la Renouée du Japon et la Jussie, ces espèces menacent notre biodiversité.

Merci de nous signaler leur présence

Etang de Sourdes

Le Bureau Municipal a rencontré différents services de l'état pour évoquer le problème de notre étang qui n'a plus d'eau dès la fin du printemps, M. VIGNAUD Sous-Préfet, les services de la Police de l'eau, M. GUYOT Président du PETR, M. DEVIENNE Vice Président à l'environnement des Bertranges.

Nous attendons des suites.



Nièvre rénov'



Ma PrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ».

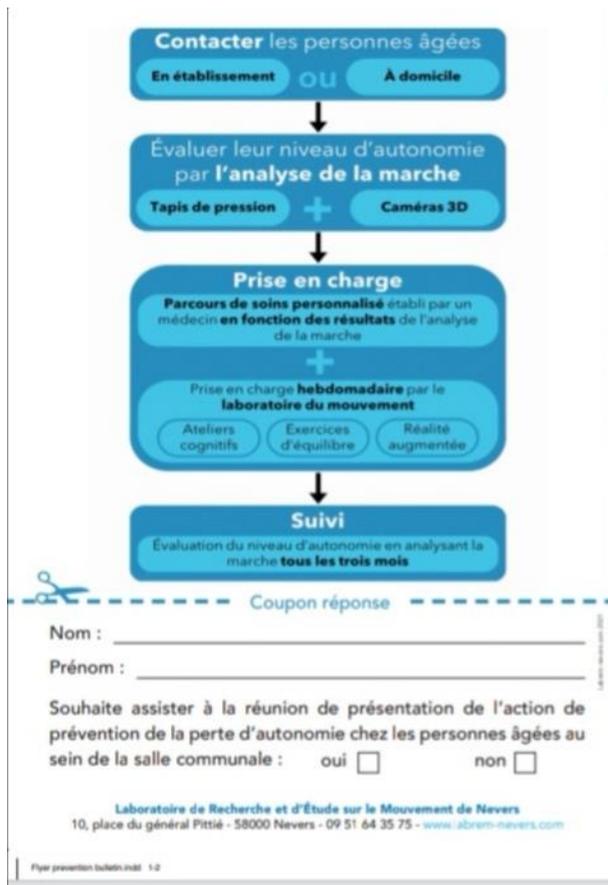
Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1er octobre 2020.

Ma PrimeRénov' est désormais **accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés**.

Plusieurs bonifications sont également mises en place :

- un bonus sortie de passoire (lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique - étiquette énergie F ou G)
- un bonus bâtiment basse consommation (pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A)
- un forfait rénovation globale (pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs afin d'encourager les bouquets de travaux)
- un forfait assistance à maîtrise d'ouvrage (pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans la réalisation de leurs travaux).

Avant de téléphoner, n'oubliez pas de vous munir de votre avis d'imposition ou de non-imposition.



Présentation de l'action

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE LA NIÈVRE
Par le Laboratoire de Recherche et d'Étude sur le Mouvement de Nevers
Sous la présidence de M. Jean-Clément Biard

ars Laboratoire de recherche et d'étude sur le mouvement

L'étude que nous menons auprès des personnes âgées de la Nièvre s'inscrit dans une démarche de **prévention de la perte d'autonomie**, et par conséquent de leur **qualité de vie**, mais l'objectif est aussi et surtout de prolonger leur autonomie.

A l'aide du matériel de mesure de haute précision et avec des analyses répétées tous les trois mois, nous sommes en mesure de contrôler précisément l'effet des prises en charge adaptées proposées aux personnes âgées et de les ajuster si besoin.

De plus, cela représente l'opportunité pour les personnes âgées d'avoir accès à des technologies innovantes, que ce soit les outils de mesures (tapis et caméras), ou bien les appareils utilisés lors des ateliers.



L'espérance de vie des personnes dans la Nièvre fait partie des plus basses de France (INSEE, 2019) et par conséquent, l'espérance de vie en bonne santé également.

La prévention de l'autonomie des personnes âgées, qui traduit de leur état de santé, est donc un enjeu fondamental de santé publique.



L'objectif de cette étude est de sélectionner des personnes proches de la perte d'autonomie, et donc exposées à un risque de chute, et de retarder autant que possible son arrivée.

Ceci est possible grâce à un travail sur les capacités cognitives, motrices et d'équilibre des personnes âgées. Grâce à un équipement de haute précision, il est possible d'évaluer la motricité des personnes afin de leur proposer une prise en charge adaptée à leurs besoins.

Cette évaluation est répétée tous les trois mois afin d'obtenir un suivi de l'évolution de leur marche.

Le projet se constitue de plusieurs étapes : la prise de contact avec les personnes âgées ; l'analyse de leur marche par des spécialistes ; leur prise en charge par des professionnels de santé.

Votre Communauté de Communes



Pour tous renseignements n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet les Bertranges :

www.lesbertranges.fr

ou sur leur Facebook : Communauté de Communes les Bertranges

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter

Ou les suivre sur Instagram

Leur adresse : 14 Avenue Henri DUNANT 58400 LA CHARITE SUR LOIRE

La parole aux Associations de la Commune

👉 Le Comité des Fêtes

Compte-tenu de la crise sanitaire, seule l'Assemblée Générale a pu se tenir en début d'année 2020.

Ci-joint la composition du nouveau Bureau :

Présidente Mme Annick ETIENNE

Vice présidente Mme Delphine MARLE FONBLEU

Secrétaire Mme Denise BULIN

Trésorier M. Gérard SAUGET

Commissaire aux comptes M.Serge BULIN

Aucune manifestation n'a pu avoir lieu, le programme 2021 sera ou non élaboré en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives gouvernementales.

👉 La société de Chasse de Varennes les Narcy

La société de Chasse de Varennes les Narcy s'est réunie dans la salle mise à la disposition par la Mairie courant septembre en respectant les mesures sanitaires.

Le nouveau président a remercié MARIO DARDANELLI, Président d'honneur, pour être à l'origine de la création de la Société de Chasse, pour son dynamisme et sa bonne humeur.

La présentation des comptes est faite conjointement par le Président Christian LAVEAU et le Trésorier Olivier JOLY (Secrétaire Denis MICHOT).

Les membres ont remercié chaleureusement la Mairie pour sa subvention et son soutien indéfectible.

Le trésorier fait remarquer que les taxes sont exponentielles contrairement aux membres qui stagnent (13). Le plan de chasse est de 5 chevreuils, 2 daims, 1 faon, 4 sangliers.

Les jours de chasse sont le samedi et le dimanche et les jours fériés.

Ce moment de convivialité s'est terminé par un apéritif, toujours en respectant les gestes barrières, et les règles de distanciation, en relatant les exploits passés.

Cynégétiquement vôtre.

👉 La PARENTHÈSE (S) INATTENDUE(S)

L'Association la PARENTHÈSE (S) INATTENDUE(S), vous présente pour l'année 2021 ses meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Notre association, née le 10 juin dernier dans notre salle communale de VARENNES LES NARCY, a pour vocation l'animation la dynamisation et les échanges au sein des territoires ruraux de notre région, et plus particulièrement, bien sûr celui de notre commune de VARENNES LES NARCY, siège de notre Association, à la fois à travers des animations culturelles, des conférences, des voyages, la retransmission du rugby de l'USON, ou l'organisation de marché de producteurs, toujours dans des lieux ou des formats inattendus...

Toutes les participations à nos activités sont gratuites, les retransmissions des matchs, certains concerts, ou à faible participation pour les rendre accessible à tous sans exception.

Notre première année de démarrage, a été durement éprouvée par la crise sanitaire, mais la volonté et la ténacité de nos membres fondateurs, nous ont malgré tout, permis de réaliser trois animations culturelles sur notre commune et 6 retransmissions des matchs de l'USONS sur BEFFES et HERRY, toujours dans les règles sanitaires.

Soutenue aussi par notre équipe municipale nous avons pu réaliser une collecte au profit des sinistrés de la VESUBIE dans toute la région, et la mise à disposition d'un local pour l'année 2021 va faciliter notre organisation.

Plus que jamais dans cette période anxiogène, nous devons continuer à vous proposer des animations, pour nos territoires ruraux, et vous proposerons des conférences, dîners spectacles, soirées enfants, des enquêtes insolites, des débats, des spectacles d'humour, et toujours les retransmissions des matchs de l'USON dans la convivialité d'un village différent chaque mois.

Nous soutiendrons aussi en 2021, la création artistique de notre artiste locale Marie Pierre CARLIER, dans un format et un lieu complètement inattendu... mais chut... vous aurez bientôt des indices, pour cela suivez-nous sur notre Facebook, pour voir nos manifestations.

Si vous voulez nous rejoindre, participer à certaines de nos manifestations, contactez-nous : secretaire.laparenthese@gmail.com,

Pour le BUREAU,

Le président, Arnaud BOULET

↳ Les Tours de Passy

Après une année blanche en 2020 pour les activités de l'association, des Tours de Passy, à cause de la crise sanitaire qui touche l'ensemble du territoire et des secteurs d'activité et plus particulièrement celle lié à l'animation culturelle, nous avons décidé lors de notre dernière réunion de compenser un nouveau report de notre fête médiévale pour l'année 2021 par des événements ponctuels qui seront plus adaptés aux normes d'accueil du public et qui mettront moins en péril la situation financière de notre trésorerie.

Nous réfléchissons à deux événements clés qui rythmeront cette année.

Tout d'abord suite aux perspectives d'un sauvetage du château programmé, nous espérons pouvoir collaborer activement avec la DRAC de Bourgogne pour la mise en place de partenariat afin de créer des chantiers bénévoles : défrichage, logistique, etc... ce premier temps fort sera conclu par l'organisation d'un pique-nique au pied du château pour les bénévoles et nos adhérents.

Ensuite, pour la fin d'année, un 2ème événement proposera un marché de Noël artisanal dans la cour de la ferme avec ouverture du musée. L'accent sera mis sur la qualité des produits proposés aux visiteurs et nous nous efforcerons de conserver un esprit médiéval afin de préserver le cœur de notre activité principale et recréer l'atmosphère de notre grande fête médiévale qui, je l'espère, commence à nous manquer à tous !

Nous soulignons le soutien total de la nouvelle municipalité de Varennes les Nancy dans nos projets et nous les remercions sincèrement.

2020 fut une année compliquée, espérons que 2021 puisse être moins stérile pour la pérennité de notre association et la sauvegarde du château de Passy-les-tours.

